

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République et Gerhard Schroeder, chancelier de la République fédérale d'Allemagne, sur les relations franco-allemandes, la construction européenne et la perspective de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, à Berlin le 26 octobre 2004.

Le Chancelier - Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à Berlin. La réunion de travail du Conseil des ministres franco-allemand est extrêmement fructueuse - vous savez qu'il s'agissait là du 4ème Conseil des ministres franco-allemand déjà - et ce Conseil nous a permis de nous concerter étroitement sur plusieurs questions qui intéressent la politique européenne et la politique internationale. Mais cela a également permis à nos pays de faire le point sur les questions bilatérales et sur la coopération entre la France et l'Allemagne qui ne cesse de s'intensifier.

Je vais commencer par évoquer les questions bilatérales. En effet, je pense qu'il convient de souligner à quel point nous avons fait des progrès considérables. La mobilité des jeunes, pas uniquement d'ailleurs des jeunes qui sont étudiants dans l'enseignement supérieur, est quelque chose de très important. L'accord sur la mobilité des jeunes, l'accord sur la comparabilité des diplômes professionnels, sont des pièces essentielles qui permettront, à l'avenir, de ne plus devoir reconnaître systématiquement chaque fois le diplôme de l'autre. Je pense donc que cela représente un grand pas en avant pour la mobilité et la comparabilité des diplômes professionnels.

Par ailleurs, nous pouvons nous féliciter d'autres succès en matière de coopération. Je pense notamment à l'offre de qualification pour l'administration publique et ce qui est peut-être encore plus important à mon sens, c'est que nous avons réussi à nous mettre d'accord sur la rédaction d'un manuel d'histoire, un manuel scolaire franco-allemand qui pourra être utilisé pour dispenser les cours d'histoire en France et en Allemagne. Tous ceux qui s'intéressent un petit peu à l'histoire se rendront compte qu'il est tout à fait essentiel de pouvoir travailler sur une base commune. Je dois vous dire que je trouve absolument formidable que nous ayons réussi à rédiger ce manuel.

Nous avons également des lignes directrices dans le domaine de la coopération éducative dans les pays en développement. L'Allemagne et la France ont enfin réussi une grande percée avec la Brigade franco-allemande. Je me suis rendu compte de mes propres yeux que la coopération était absolument remarquable pour les interventions extérieures, notamment en Afghanistan. Cela témoigne des progrès déjà réalisés en la matière.

Aujourd'hui, nous avons évoqué de façon approfondie la façon dont nous pourrions améliorer la connaissance de l'allemand en France et du français en Allemagne. Plusieurs propositions qui vont dans ce sens ont été avancées. Nous nous sommes dits que nous pourrions privilégier la langue du pays partenaire, ce qui veut dire, bien sûr, qu'il faut dégager des fonds pour ceux qui veulent apprendre le français et ceux qui veulent apprendre l'allemand, sachant que l'Allemagne

est un pays fédéral et que nous devons travailler au niveau fédéral avec les Landers. M. Muller, ministre-président de la Sarre, a d'ailleurs déjà fait des propositions extrêmement intéressantes qui vont dans ce sens. J'espère que nos ministres respectifs de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur s'en saisiront et les feront leur.

Nous avons également consacré beaucoup de temps aux questions internationales. J'ajouterai que, sur le plan de la politique européenne, il n'existe pratiquement aucune différence entre la France et l'Allemagne.

Nous nous sommes intéressés aujourd'hui à la situation économique. Vous savez que va s'ouvrir bientôt la discussion sur le bilan à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne qui consiste à améliorer la compétitivité de l'Europe, notamment par rapport à l'Amérique d'une part et à l'Asie d'autre part. La réforme du pacte de stabilité est une question que nous avons évoquée et je dois vous dire que nous pensons que la Commission Prodi a fait des propositions tout à fait intéressantes sur l'évolution du pacte. Je pense que ces propositions vont dans le bon sens, mais elles restent insuffisantes. Or, ce que nous voudrions, c'est maintenant que d'autres soient persuadés qu'il faut laisser plus de marge de manoeuvre aux États, notamment dans le domaine de la recherche, de l'économie, du développement. Nous nous sommes interrogés par exemple sur ce qui pouvait justifier un déficit excessif. Il y a certaines choses qui peuvent le justifier et d'autres, par contre, qui ne peuvent pas le justifier. Nous nous sommes dits que la France pouvait réfléchir à des propositions qui pourraient ensuite nourrir le débat sur le pacte de stabilité. C'est pour nous un point qui était extrêmement important dans notre discussion.

Nous sommes par ailleurs d'accord pour dire qu'il incombe aux ministres des Finances de préparer le terrain, sachant qu'il appartient aux chefs d'État et de gouvernement également d'aborder ces questions absolument essentielles pour le développement économique de l'Europe. Et cette question est fondamentale pour les États membres de l'Union européenne.

Nous avons réitéré notre position sur les perspectives financières 2007-2013 et avons également évoqué la prochaine décision d'ouverture de négociations avec la Turquie. Nous sommes tombés d'accord pour dire, que lors du Conseil européen du 17 décembre, la décision qui sera prise permettra à la Turquie de négocier avec la Commission, avec l'objectif exprès d'adhésion à l'Union européenne. C'est cet objectif et pas un autre qui a été retenu. Le rapport de la Commission est d'ailleurs un rapport extrêmement intelligent car il est à la fois ouvert tout en maintenant et en affichant l'objectif de l'adhésion.

Je pense par ailleurs que nous devons nous intéresser à la question des relations de l'Union européenne avec la Russie. Le président Chirac a dit de façon extrêmement claire qu'il était très intéressé, comme nous, à ce que ces relations évoluent, progressent. Nous pensons que cela doit être discuté, notamment avant les Conseils européens. Une initiative sera prise par la France et l'Allemagne dans ce sens.

Nous avons bien sûr parlé d'autres questions, mais je ne voudrais pas préjuger des questions qui pourraient être posées. Je tiens à dire une fois de plus que j'ai un très très grand plaisir à recevoir le président de la République, ici, à Berlin. La coopération entre la France et l'Allemagne est extrêmement étroite, extrêmement approfondie et nous sommes partisans du maintien et dans toute la mesure du possible du renforcement de cette coopération.

Le Président - Merci, Monsieur le Chancelier. La vérité c'est que je n'ai rien à ajouter à ce que vient de dire le Chancelier. Il a parfaitement résumé ce qui était à l'ordre du jour de nos entretiens : d'abord avec le Premier ministre français, puis au sein du Conseil des ministres franco-allemand. Il a résumé l'ensemble des sujets qui ont été traités et l'accord complet auquel nous sommes parvenus sur tous ces sujets, sans exception.

S'agissant des affaires européennes - y compris naturellement la position commune qui est la nôtre s'agissant de la Turquie, qu'il s'agisse des problèmes économiques et sociaux et en particulier de l'agenda de Lisbonne et de ce que nous avons l'intention de promouvoir dans le cadre de la réflexion qui suivra le dépôt de l'excellent rapport, je crois, que va nous présenter M. Wim Kok - nous avons l'idée de mettre en particulier l'accent, en fonction des conclusions de M. Wim Kok, sur la nécessité d'un pacte social européen qui inclut plus clairement les problèmes liés à la jeunesse et à sa meilleure intégration et insertion dans la société de demain et au dynamisme

à la jeunesse et à sa meilleure intégration et insertion dans la société de demain et de dynamisme de la société de demain.

Nous avons aussi l'intention d'évoquer ce problème qui préoccupe beaucoup d'Européens et qui est celui des délocalisations. Enfin, nous souhaitons que soit pris en compte également le problème lié à l'environnement dans la stratégie économique qui ressortira du rapport de M. Wim Kok.

Je n'ai donc rien à ajouter si ce n'est pour dire, après le Chancelier, toute la satisfaction que j'éprouve à avoir pris à bras le corps le problème de la langue dans chacun de nos pays. C'est vrai qu'il reste une barrière entre Français et Allemands et notamment entre les jeunes qui est celle de la langue. Cette barrière, nous n'avons pas pris les initiatives suffisantes dans le passé pour l'effacer un peu ou pour, en tous les cas, ouvrir les passages nécessaires. Et donc ce qui a été envisagé ou décidé aussi bien en France qu'envisagé en Allemagne est à mes yeux tout à fait essentiel. Il est important que la langue française soit plus enseignée et mieux parlée en Allemagne et que la langue allemande soit plus enseignée et mieux parlée en France.

Voilà, je n'ai donc rien à ajouter à ce qu'a dit le Chancelier qui parlait en notre nom à tous les deux, à l'issue de ce Conseil qu'il avait présidé.

Q - Monsieur Chirac, vous avez parlé de la Turquie. Qu'est-ce que vous direz pour la Turquie le 17 décembre : direz-vous oui ou non pour les négociations ?

R - Le Président - La décision sera prise lors du Conseil européen les 16 et 17 décembre. Cette décision s'appuiera sur la recommandation de la Commission que vous connaissez et qui est favorable à l'ouverture des négociations et je suis pour ma part favorable à la conclusion de la Commission.

Vous connaissez parfaitement ma position sur la Turquie et mon souhait de voir rejoindre l'Union par la Turquie dès que les conditions le permettront. Et donc, le problème est aujourd'hui le suivant : le 16 ou le 17 décembre, le Conseil européen va probablement adopter les propositions - je ne veux pas en préjuger naturellement - mais va probablement adopter les propositions de la Commission. A partir de là, va s'engager une procédure de négociations. Cette procédure de négociation sera longue, car adapter l'ensemble des règlements, des habitudes de la Turquie qui est un grand pays aux habitudes et règlements de l'Union européenne demandera un effort très important. Un effort surtout de la Turquie d'ailleurs, puisque c'est elle qui adhère à l'Union européenne.

Donc, à partir de là, il y aura l'examen permanent de tous ces problèmes. Mon vœu le plus cher, parce que je crois que c'est l'intérêt de l'Europe et aussi celui de la Turquie, c'est que nous arrivions au terme de cette procédure qui durera 10 ou 15 ans, - nous sommes tous d'accord sur ce point -, à une possibilité d'adhésion pure et simple de la Turquie à l'Union européenne. C'est l'intérêt des Turcs et c'est l'intérêt des Européens. Et c'est l'intérêt aussi de la stabilité de la paix et de la démocratie dans le monde et en particulier dans notre région.

Alors, naturellement, je ne peux pas vous garantir que ces négociations aboutiront comme nous le souhaitons. On peut très bien imaginer pour des raisons que je ne vois pas aujourd'hui, mais qui pourraient intervenir dans le cadre de cette procédure, que la Turquie ne souhaite pas aller au terme des efforts nécessaires pour entrer dans l'Union européenne. A ce moment là, il faudrait bien en tirer des conséquences, soit par le renoncement pur et simple de la Turquie à entrer dans l'Union, soit en trouvant un modus vivendi, un système adapté pour que le lien entre la Turquie et l'Europe soit néanmoins un lien fort et important. Mais nous nous engageons dans cette procédure avec l'espoir et la volonté qu'elle aboutisse comme nous le souhaitons. Voilà ce que je pourrais vous dire à ce sujet.

Q - Monsieur le Chancelier, j'aurai une question sur la réunion avec la Turquie. Le message de cette réunion est-ce que l'adhésion de la Turquie va être automatique et est-ce que vous pensez que cela pourrait effectivement changer les choses, à la CDU ?

R - Le Chancelier - Écoutez, je ne vais pas me servir de cette conférence de presse pour parler de l'état de l'Union européenne que tout le monde connaît et pour parler de l'état de la CDU. Je pense que sur le plan international, le problème c'est que nous risquons effectivement de nous retrouver dans une situation où on pourra dire que l'opposition n'est tout simplement pas en

mesure de gouverner. Cela dit, concernant la Turquie, je pense que ce qui est clair, c'est que nous négocions avec un objectif qui est l'adhésion. Nous sommes extrêmement résolus, mais je suis tout à fait d'accord avec le Président pour dire que les conditions qui ont été définies à Copenhague sont connues de la Turquie. Elle doit les respecter.

Toutes les personnes concernées le savent. Mais nous, notre objectif c'est effectivement l'adhésion et la Commission européenne a également cet objectif. Sachant que, bien sûr, tout cela reste ouvert. Cela découle même des propositions de la Commission qui ont été acceptées par la Turquie, comme je l'ai toujours dit. Lors du Sommet des 16 et 17 décembre, nous pourrions nous rallier à l'ouverture des négociations et nous sommes tout à fait d'accord sur ce point avec le Président. Vous savez, ces débats politiques, et très franchement lors d'une conférence de presse internationale, cela a un intérêt parfaitement limité.

Q - Une question au Chancelier. Ce que vous avez dit sur le pacte de stabilité, est-ce que l'on doit le comprendre comme signifiant que la France et l'Allemagne pensent que les dépenses de développement et de recherche ne doivent plus être comptabilisées ?

R - Le Chancelier - Nous avons toujours dit que les réformes entreprises par la Commission étaient des réformes auxquelles nous allons participer. Alors, bien sûr, les approches peuvent varier, vous venez d'en citer un exemple. Il faudra bien sûr que nous en parlions avec nos partenaires, et notamment avec le Premier ministre luxembourgeois qui est pendant deux ans président de l'Eurogroupe. Il faudrait que nous parlions avec lui de la meilleure voie à suivre. Il faudra bien sûr que ce soit une voie qui permette le maintien de toutes les règles existantes, mais qui permette aussi de montrer qu'il s'agit non seulement d'un pacte de stabilité, mais également d'un pacte de croissance. Nous ne voulons pas que l'aspect croissance qui est nécessaire pour répondre aux attentes de nos concitoyens, disparaisse. Or, nos concitoyens veulent effectivement continuer à maintenir leur niveau de vie. Alors, il y a bien sûr certaines voix qui se sont automatiquement élevées dans le débat sur les réformes en France, en Allemagne, mais ce que je peux vous dire, c'est que nous, nous continuons à nous concerter sur ce point.

Q - Une question au Chancelier et au Président sur le pacte de stabilité. Vous avez dit que les chefs d'État et de gouvernement allaient évoquer ce dossier et que ce ne serait pas uniquement les ministres des Finances. Est-ce que vous avez également pensé à exclure certaines dépenses et pas uniquement les dépenses de recherche et de développement du pacte de stabilité ?

Ensuite, pour la Turquie et pour l'ouverture des négociations, ce sera fin 2005, fin 2006
Monsieur le Président, quelle est votre position sur ce point ?

R - Le Chancelier - Alors vous savez que plusieurs propositions ont été avancées, notamment par l'Italie. On a également dit que les soldes nets devraient ne pas être comptabilisés dans le budget. Moi, très franchement, je ne pense pas qu'il faille préjuger du résultat définitif puisque nous allons être obligés de réconcilier les points de vues de vingt-cinq pays. En revanche, le pacte contient un élément de croissance et il va falloir le redéfinir et je pense qu'il serait préférable d'interpréter le pacte existant au lieu de modifier le traité. Mais ce que nous voulons, c'est que l'aspect croissance joue un rôle plus important que cela a été le cas jusqu'à présent.

Alors, les prix du pétrole augmentent, il ne faut pas oublier. De même, nous avons certains signes qui sont inquiétants pour notre économie, la parité dollar euro par exemple. Ce que nous voulons, et nous sommes entièrement d'accord avec la France sur ce point, c'est que l'Europe connaisse une croissance durable. Il faut renforcer cette croissance durable. Cela comprend d'ailleurs un très grand nombre d'éléments tout à fait divers. Nous en avons déjà cités plusieurs, mais je pense que ce qu'il faut vraiment, c'est avoir une interprétation du pacte de croissance et de stabilité qui favorise la croissance.

R - Le Président - Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire le Chancelier. Pour la date des négociations, ce sont les chefs d'État et de gouvernement, c'est le Conseil européen qui la fixera. Ce sera en 2005 ou autour de 2005. Ce qui est pour moi beaucoup plus important, et ce que je tiens à répéter, ce que j'ai dit déjà plusieurs fois, c'est que ce problème doit être apprécié dans le temps. Je le répète, je crois que l'intérêt de l'Europe et l'intérêt de la Turquie c'est de s'associer. Je crois que c'est aussi l'intérêt de la paix et de la démocratie. Mais, la réponse à cette

question ne viendra que dans dix ou quinze ans et une polémique aujourd'hui n'a pas de sens et ne peut pas être de bonne foi. J'ajoute que, je l'ai dit pour ce qui concerne la France et les Français, en toute hypothèse, et le moment venu, c'est-à-dire dans dix ou quinze ans, aux termes des négociations et des discussions, ils auront le dernier mot, puisque j'ai indiqué qu'il y aura, à l'époque, un référendum pour le traité d'adhésion qu'imposera l'entrée, le cas échéant, de la Turquie dans l'Union européenne. Et je prendrai les dispositions préalables pour s'assurer que, à partir d'une certaine date et en tous les cas avant l'entrée de la Turquie, avant que le problème de la Turquie ne se pose, il y ait pour les autorités françaises, non pas le choix d'une ratification par le Parlement ou par le référendum, mais l'obligation d'un référendum. Par conséquent, je répète, ce problème n'est pas un problème d'actualité ou alors c'est parce que l'on veut en faire un problème de polémique. Et c'est une erreur.

Q - Monsieur le Président de la République, dans Le Monde d'aujourd'hui, on indique que les Français pourraient proposer une sorte de pré-négociation qui aboutirait à une revue de détail un an plus tard, une fois passé le référendum sur la Constitution européenne. Je voudrais savoir si vous avez fait une telle proposition ou s'il y aura une telle proposition ?

R - Le Président - Cher Monsieur, je n'ai jamais entendu parler de cette proposition.

Q - Monsieur le Président, est-ce que vous ne craignez pas que le problème turc vienne en quelque sorte polluer le projet de référendum constitutionnel ?

R - Le Président - Je sais parfaitement que certains peuvent avoir cette pensée ou arrière-pensée. Je leur dis simplement qu'ils ont tort. Il s'agit de deux problèmes qui n'ont rien à voir l'un avec l'autre. Nous avons adopté ensemble sur le plan européen un traité constitutionnel dont l'objectif est de nous donner les moyens de gérer l'Europe élargie, l'Europe à vingt-cinq, qui ne peut pas être gérée avec les instruments que l'on avait lorsque l'on était moins nombreux. Voilà l'objet du traité constitutionnel. Je crois que pratiquement l'ensemble des populations européennes ont globalement approuvé cette démarche. En tous les cas, la préparation qui a été faite, notamment par la Convention qu'a présidée M. Giscard d'Estaing, laisse préjuger d'un grand grand accord au niveau des parlementaires qui ont été associés à la Convention. Cela, c'est une réalité pour aujourd'hui et pour demain.

L'affaire d'une négociation avec la Turquie n'a strictement rien à voir avec la Constitution, rien. Et ceux qui essayent de mêler ces deux problèmes le font par politique, par polémique ou par mauvaise foi. Le problème de la Turquie, est un problème qui s'appréciera au terme des discussions, au terme des négociations dans dix ou quinze ans. Je le répète, c'est à ce moment-là qu'aura lieu un référendum où chacun devra prendre ses responsabilités. Je suis d'ailleurs persuadé qu'à l'époque, et je le souhaite, le problème se posera avec beaucoup moins de passion.

Q - Monsieur le Chancelier, l'année dernière à la même époque vous aviez parlé des projets EADS en matière industrielle, une multiplication des projets de type EADS. Vos ministres de l'Économie et des Finances se sont rencontrés ces deux derniers jours, ils ont fini par trouver un petit trou dans leur emploi du temps. Est-ce que cela veut dire que les choses avancent et que vous pourriez bientôt nous annoncer des nouveautés en matière maritime ou dans d'autres domaines ?

R - Le Chancelier - Je pense qu'il faut demander aux deux ministres ce qu'il en est, car ce matin à six heures et demie, ils ont couru ensemble. Ce que je peux vous dire c'est que c'était une prouesse et ils ont eu des conversations approfondies sur ce point, mais je n'ai pas pu encore les consulter sur les résultats. Je vais le faire, cela va de soi. Je crois qu'il faut toujours mieux se procurer des informations de première main auprès des personnes concernées plutôt que de me livrer à une exégèse. Alors, cela dit, je pense qu'il faudra également que la coopération soit plus étroite entre entreprises allemandes et françaises. Vous avez cité l'exemple des EADS qui, à mon avis, est vraiment l'histoire d'un grand succès. Alors pourquoi, au fond, ne serait-il pas possible, à condition, bien sûr, que les éléments soient réunis et à condition que les entreprises le veulent, pourquoi ne serait-il pas possible d'avoir de nouvelles histoires à succès dans d'autres domaines économiques ? Je suis tout à fait heureux de voir que ces entretiens ont été très approfondis et que l'on ne s'est pas limité au simple échange de communiqués dans la presse

que l'on ne s'est pas limité au simple échange de communiqués dans la presse.

Je vous remercie.